

COMPTE-RENDU N° 3/16
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU MARDI 29 MARS 2016 à 20H30

Présents : FUMEY, BUSSIÈRE, VACELET, FRATER, GINDRE, MIGER, LANOY, RICHARD, DRUET, SEIGNEZ, CHEVALIER, VALCHER, GIET, PAILLARD

Excusée : PINGON

Secrétaire séance : LANOY Paul

Prochaine séance du conseil municipal : Mardi 26 avril 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 08 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

Réunion publique : Mardi 5 avril 2016 à 18h00

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

- Compte rendu de la Conférence des Maires par Mme BUSSIÈRE : Constitution d'une SPL (Société Publique Locale) pour la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle du territoire. La SPL sera constituée avec un capital social de départ de 300 000 € réparti entre ses membres de la façon suivante : 50 % du capital par la CAGD (Communauté d'Agglomération du Grand Dole) et 50 % du capital par la ville de Dole. Lancement d'un appel d'offre pour la gestion des aires de voyage. Appel à projets zéro pesticide en Franche-Comté – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau. Mise en place d'un service de location de vélos longue durée. Projet de reconversion du site industriel Idéal Standard (salon Made in Jura). Lors de la prochaine conférence des maires, il sera présenté le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- Compte-rendu de la Commission transports par M. LANOY : Présentation du budget 2016. Modification du règlement transport. Lancement du service de location de vélos. Mise en service de l'abri à vélos sécurisé. Projet arrêt de bus Avenue Eisenhower : le Grand Dole a confirmé qu'il prendrait en charge les frais liés à l'aménagement de cet arrêt de bus. Si la commune souhaite apporter des améliorations pour la sécurité type ralentisseur, ces frais seront à la charge de la commune. Cette question sera de nouveau examinée lors d'une prochaine rencontre.
- Compte-rendu de la Commission aménagement de l'Espace par M. LANOY : présentation du budget 2016, acquisition d'immeuble au comité d'Etablissement des usines Solvay, programme d'actions territorial 2016 pour les aides à la Pierre, plan de contrôle des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat, programme d'aides aux propriétaires occupants du Grand Dole, point d'avancement sur le PLUi. M. LANOY, qui représentait la commune à cette commission, a interpellé le Président pour connaître l'état d'avancement du dossier SEPAC.
- Compte rendu de la Commission Affaires Générales par Mme BUSSIÈRE : Présentation du budget 2016 de l'agglomération.

II] Vote des taux d'imposition 2016 :

Le conseil municipal maintient les mêmes taux d'imposition qu'en 2015 :

- Taxe habitation 7.34% ; Taxe foncière sur le bâti 12.09% ; Taxe foncière sur le non bâti 25.95% avec un produit attendu de 145 002 €. Ces taux étant inchangés depuis 2010. Délibération votée à l'unanimité.

III] BUDGET CCAS :

- Vote du Compte de Gestion 2015 : Le compte de gestion fait apparaître un excédent de clôture de 554.36 €. Délibération votée à l'unanimité.
- Vote du Compte Administratif 2015 :

Section de fonctionnement : Dépenses : 5 196.28 € ; Recettes : 2 897.00 € Soit un déficit de 2 299,28€

Le Maire n'a pas pris part au vote et s'est retiré de la salle au moment du vote.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Délibération approuvée à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2015 : le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de clôture d'un montant de 554.36 € au compte 7551 du budget communal suite à la dissolution du CCAS prise par délibération en date du 14 septembre 2015.

A noter que c'est la dernière année pour ces comptes. Le CCAS ayant été dissous comme la loi nous y autorise. Seule, la commission reste en place.

IV] BUDGET COMMUNAL :

- Vote du Compte de Gestion 2015 : Le compte de gestion fait apparaître un excédent de clôture de fonctionnement de 120 444.35 €, et un déficit de clôture d'investissement de 55 239.58 €. Délibération votée à l'unanimité.

- Vote du Compte Administratif 2015 :

Section de fonctionnement : Dépenses : 304 165.02 € ; Recettes : 379 771.74 € Soit un excédent de 75 606,72 €

Section d'investissement : Dépenses : 235 580,34 € ; Recettes : 228 251.48 € Soit un déficit de 7 328,86 €

Le Maire n'a pas pris part au vote et s'est retiré de la salle au moment du vote.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Délibération approuvée à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2015 : le conseil municipal décide d'affecter à l'excédent reporté la somme de 120 444.35 € et le déficit d'investissement à l'article 1068 pour un montant de 7 328,86 €. Délibération votée à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2016 : Le budget de la commune 2016 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit:

Section de fonctionnement : 456 600 € ; Section d'investissement : 212 028 €

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

V] BUDGET ASSAINISSEMENT :

- Vote du Compte de Gestion 2015 : Le compte de gestion fait apparaître un excédent de clôture de 1 130.45 € Délibération votée à l'unanimité.

- Vote du Compte Administratif 2015 :

Section d'exploitation : Dépenses : 53 238.99 € ; Recettes : 55 548.23 soit un excédent de 2 309.24 €

Section d'investissement : Dépenses : 21 351.40 ; Recettes : 30 081.07 soit un excédent de 8 729.67 €

Le Maire n'a pas pris part au vote et s'est retiré de la salle au moment du vote.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Délibération approuvée à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2015 : le conseil municipal décide d'affecter à l'excédent reporté la somme de 4 246.34 € et le déficit d'investissement à l'article 1068 pour un montant de 3 115.89 €. Délibération votée à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2016 : Le budget assainissement 2016 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section d'exploitation : 57 359.00 € ; Section d'investissement : 23 934.00 €. Délibération votée à l'unanimité.

VI] ADHESION AUX SERVICES MUTUALISES DU SERVICE INFORMATIQUE ET TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) DU SIDEC :

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve :

- l'adhésion de la collectivité aux services informatiques du SIDEC
- la convention pluriannuelle d'adhésion de la collectivité au service informatique du SIDEC
- les conditions financières soit la somme de 3068 € pour l'année 2016.

Délibération approuvée à l'unanimité.

VII ARRET DE BUS AVENUE EISENHOWER :

Le maire présente les deux solutions d'aménagement du quai de bus Avenue Eisenhower proposées par le bureau d'études PMM, mandaté par le Grand Dole. La solution envisagée par le conseil municipal est la mise en place d'un arrêt en quinconce (1 sur Brevans, l'autre côté Dole) avec un flot central pour permettre de réduire la vitesse et obliger les véhicules à attendre derrière le bus. Les deux solutions seront présentées à la réunion publique du mardi 5 avril afin que les habitants puissent donner leurs avis.

QUESTIONS DIVERSES

- **ANACR :**
- A la demande de l'ANACR, la Présidente propose à la commune de Brevans de délibérer pour demander au Président de la République la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918. Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à demander au Président de la République de prononcer officiellement cette réhabilitation. Délibération votée à l'unanimité.
- La famille d'un membre décédé de l'ANACR a fait don à cette association de différentes médailles commémorant l'engagement du défunt. Le siège de l'ANACR étant à la mairie de Brevans, cette association sollicite la commune pour disposer d'un espace destiné à l'installation d'une vitrine du souvenir où pourraient être exposés ces médailles et documents illustrant le devoir de mémoire. Le conseil municipal donne un avis favorable.
- **Enquête publique sur la modification des limites territoriales Dole-Brevans (vers le haras) :** le maire fait lecture du procès-verbal de synthèse rédigé par le commissaire enquêteur suite à l'enquête qui s'est déroulée du 29 février 2016 au 14 mars 2016 concernant les modifications des limites territoriales de Dole et Brevans et des cantons de Dole2 et Authume. Le dossier est transmis en Préfecture et sera adressé au conseil d'Etat du fait du changement de canton.
- **Sinistre du 31 décembre 2015 :** suite à l'avis à victime reçu en mairie pour une audience prévue le 24 juin 2016, notre assureur propose de se constituer partie civile afin d'invoquer réparation du préjudice et la possibilité de se faire assister par un avocat. Le conseil municipal ne souhaite pas saisir un avocat compte tenu du montant du préjudice et du montant de la franchise contractuelle. Le Maire précise que le sinistre du 14 mars 2015 est complètement soldé.
- **Demandes de subvention :** la commune est sollicitée par l'association des sclérosés en plaques, le secours populaire, les aveugles, serre vivante et la louveterie du Jura pour le versement d'une subvention. Le conseil municipal décide de verser une subvention de 50 € à la louveterie du Jura qui intervient sur la commune pour l'élimination des pigeons sur les exploitations agricoles. Délibération votée à l'unanimité.
- **SIDEC :** Aide à la maintenance et à la Préservation du patrimoine routier : le souhait de la commune était d'adhérer à cette aide pour compenser le désengagement de l'Etat de la prestation qu'il assurait dans le cadre de l'ATESAT. Malheureusement, du fait du très peu d'intérêt qu'ont montré les autres communes, cette aide ne pourra pas être assurée par le SIDEC.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Ordures ménagères Grand Dole :** M. PRAT, délégué communautaire du Grand Dole, informe les communes que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères proposé au conseil communautaire du jeudi 31 mars 2016 sera de 10.41 % au lieu de 11.69 % en 2015. Suite à la pétition et la mobilisation des usagers, une baisse de 500 000 € sera constatée.
- **Déploiement des compteurs LINKY par ERDF :** l'Association des Maires de France, face aux inquiétudes des maires en difficulté faute d'information, a écrit au Premier Ministre afin que l'Etat communique les détails du projet Lindy et assume officiellement son déploiement localement. Le conseil laisse libre chaque foyer de l'installation ou non de ces compteurs.
- **Dysfonctionnement du service bus Brevans :** un dysfonctionnement a eu lieu le mercredi 23 mars 2016 qui a perturbé la circulation rue Marlin et les services de transport. En effet, deux bus stationnés l'un derrière l'autre pour attendre les enfants à la sortie de l'école, ont bloqué la circulation. Un bus ramène les enfants de la piscine et l'autre attend les enfants pour les ramener au centre de loisirs d'Authume. Le car qui ramène les enfants de la piscine est arrivé en retard. Il a été demandé d'être vigilant sur le respect des horaires afin que cette situation ne se reproduise plus.
- **Enquête publique aéroport Dole-Tavaux :** une enquête publique se déroulera du 11 avril au 12 mai 2016 sur le plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aéroport de Dole-Tavaux. Un registre sera à la disposition du public aux jours et heures de permanence de la mairie. Le commissaire enquêteur recevra les observations sur les communes de Chemin, Dole, Tavaux et Rochefort Sur Nenon.
- **Courrier conseil départemental :** un courrier avait été adressé au Président du Conseil Départemental pour connaître les aides aux communes en matière de voirie. celui-ci a répondu qu'une dotation annuelle dans le cadre des amendes de police est attribuée par l'Etat avec un taux de 25 % sur un montant plancher de travaux de 3000 € HT avec un plafond à 30 000 € HT pour des travaux de sécurité. Pour les autres aides, rien n'est actuellement prévu.
- **Dossiers de renouvellement de prise en charge de frais d'hébergement par le Département concernant deux adultes handicapés :** Avis favorable.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- M. PAILLARD demande quand sera présenté le bilan des économies en éclairage public suite à l'extinction des lumières la nuit. Le Maire précise qu'il attend la facture d'avril pour faire le point. Il demande également où en est le projet de méthanisation. Des investisseurs sont en phase d'acheter ce projet pour voir une finalisation au dernier trimestre 2016 pour le début des travaux.
- Mme BUSSIERE informe que des jeunes sont passés par-dessus le grillage du terrain de tennis pour récupérer un ballon.

Séance levée vers 23 H 15

Le Maire, G. FUMEY